



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 03 avril 2025

Étaient présents : 46 adhérents ► 21 actifs, 25 retraités,

Élus : Monsieur le Maire et Messieurs Y. ALLARDIN, S. VALENTIN, A. GAL,

M. FUSTINONI, Directeur Général des Services,

Le conseil d'administration de l'Amicale.

Etaient excusés : 13 adhérents

Mme Martine MICOUD, Présidente, nous accueille en remerciant les élus, M. FUSTINONI, les amicalistes.

Elle donne la parole à **Mme Farida BRABRI**, membre du CA de l'Amicale, pour présenter le rapport moral de l'année 2024 avec les différentes activités proposées tout au long de l'année, les ventes de billetterie, les bons d'achats délivrés, les différentes commandes groupées ainsi que les projets pour 2025.

La présidente donne ensuite la parole à **Mme Josefa ANDREO**, Trésorière et **Rama Planque**, secrétaire adjointe qui nous présentent le rapport financier de l'année 2024, comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

BILAN FINANCIER 2024 :

Ressources : 34 570,44 € (subventions, adhésions et recettes diverses)

- **Dépenses** : 26 114,68 € (actions sociales, frais généraux et manifestations)

Solde **8 455,76 €**

TRESORERIE au 31/12/2024 : 40 628,65 € (*en attente du règlement du voyage en Indonésie et des achats divers de billetterie*)

Mme Josefa ANDREO, annonce le **budget prévisionnel 2025** :

Recettes : 32 080 €

Dépenses : 32 080 €

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

Questions diverses :

Mme Z. BENKIRAT demande si un investissement est prévu avec l'épargne du livret A ?

La Présidente répond que les recettes (subvention, adhésions) sont déposées temporairement sur le livret A afin de produire des intérêts et remis sur le compte courant au fur et à mesure des dépenses.

L'association est obligée d'avoir un an d'avance de trésorerie pour faire face aux différentes dépenses régulières de billetterie, arbre de Noël, projets organisés par l'Amicale.

Mme Z. BENKIRAT demande si d'autres investissements sont prévus.

Mme la Présidente évoque l'idée de l'achat de :

- une crêpière, une machine à hot dog pour les futures manifestations
- un PC portable

Mme Y. LABOUIZE demande si l'on peut s'associer avec l'APPV (Association du personnel du Pays Voironnais) pour les tickets de cinéma/billetterie, au prorata ?

Mme la Présidente répond que l'Amicale a déjà fait l'expérience de mutualiser l'achat du cinéma.

Il y a deux problèmes dans cet achat : Pour la trésorerie, nous sommes obligés d'avoir la facture au nom de l'association et pour l'achat de 1000 billets, l'avance de trésorerie est trop importante (+ 7000€) pour gagner 0,10€ par entrée.

Nous passons au vote pour le renouvellement du CA :

4 membres sortants : Thierry SCHMITT, Emilie VIDAL, Martine PLANTIER, BUCH Sandra

4 démissionnaires : Nadège ARTEMON, Stéphanie MEUNIER-CARUS, Christiane PAILLOT, Jocelyne SIMON

2 renouvellements de mandat : Emilie VIDAL et Martine PLANTIER

10 nouveaux candidats : Laurence BARDIN, Zina BENKIRAT, Pierre BRIZARD, Olivia CANOINE, Ana DE ALMEIDA, Sandas KACEMI, David KOUSSOURI, Yasmina LABOUIZE, Adeline VIDIMAR, Linda YAHIAOUI

Un débat a lieu concernant le nombre de places disponibles au sein du Conseil d'Administration de l'Amicale. Mme la Présidente précise que selon les statuts de l'amicale, « l'Amicale est administrée par un conseil composé de dix huit membres, élus pour trois années par l'Assemblée Générale et pris parmi les membres actifs, retraités. Le conseil se renouvellera à l'assemblée annuelle par tiers, tous les ans ».

M. KOUSSOURI demande si l'on doit voter ce soir qui rentre, qui sort comme dans d'autres associations ? Il se fait le porte parole du personnel qui travaille dans les écoles jusqu'à 18h30 et qui n'a malheureusement pas pu venir à l'assemblée générale.

Réponse selon les statuts ➤ La décision doit être prise au moment de l'assemblée.

Mme la Présidente, nous indique que c'est une première pour l'Amicale d'avoir autant de candidats car d'habitude il faut chercher les candidatures pour remplacer les membres sortants

Elle propose que les dix candidatures soient validées pour rejoindre le conseil d'administration.

Elle nous précise qu'il faut des administratifs : secrétaires, trésoriers, etc pour gérer l'association. Elle informe qu'une réunion du CA se fera dans quinze jours maximum pour définir les rôles de chacun. Elle nous rappelle que l'on demande aux candidats d'être présents à deux manifestations annuelles au minimum.

M. KOUSSOURI souligne que le but est d'apporter des idées nouvelles, d'aider mais pas de faire la révolution dans l'Amicale.

La proposition est approuvée.

M. Jean AULAS prend la parole pour dire que s'il y a suffisamment d'amicalistes rentrants, il veut bien que les retraités partent mais il en faut au moins dix-huit membres qui travaillent et s'impliquent pour être présents aux réunions et événements organisés.

Mme la Présidente précise qu'il faut de tout : actifs et retraités, elle remercie l'aide importante de la part des retraités lors des manifestations et pour maintenir toutes les permanences lors des absences de l'agent administratif.

M. le Maire remercie la Présidente. Il est ravi de nous voir si nombreux, actifs, retraités, anciens de la Ville de Voiron qui sont toujours connectés à la mairie par le biais de l'Amicale du personnel. Il remercie également les élus présents : Yves ALLARDIN, Stéphane VALENTIN et André GAL.

M. le Maire met l'accent sur cette période un peu bizarre dans laquelle nous nous trouvons actuellement et toutes ces informations inquiétantes que l'on peut entendre à la radio, dans les journaux et que tout ceci a un impact sur l'Europe et l'économie du pays car tout est remis en cause pour l'avenir à moyen ou à court terme.

M. le Maire indique que les élus sont conscients que l'action existe par la cohabitation et la cohésion entre élus et agents pour améliorer la vie des habitants grâce à leurs compétences et expertises. A l'échelle de la Ville de Voiron, ce sont cent trente métiers différents avec la diversification des savoir-faire pour accueillir les habitants du plus grand au plus jeune âge. L'attachement des retraités et agents de la Ville de Voiron permet d'instaurer une sorte de famille avec l'Amicale, à entretenir un lien perpétuel et un esprit de groupe dans un intérêt général.

M. le Maire se félicite d'accueillir les nouveaux agents au sein du conseil d'administration, que c'est une bonne nouvelle pour l'Amicale et un véritable enjeu de les intégrer. La municipalité a voté la semaine dernière une subvention de 14 000 euros à l'Amicale du personnel de la Ville de Voiron soit une augmentation de 1 000 euros par rapport à la subvention de 2024, cela en guise de remerciement pour le travail accompli.

Enfin, avant de nous quitter pour rejoindre une réunion avec M. ALLARDIN et des médecins sur le sujet de la Maison de santé, M. le Maire remercie la Présidente et le Directeur général des services pour maintenir cette reconnaissance et espère que cet esprit de groupe avec la Ville de Voiron persiste par le biais de l'Amicale.

Mme la Présidente reprend la parole pour procéder au :

Vote sur la revalorisation des cotisations des adhérents

Pour rappel, les actifs paient 20 euros et les retraités 10 euros par an, sans augmentation depuis plusieurs années.

Lors de l'assemblée générale 2024, des adhérents avaient proposé une revalorisation des adhésions. Nous le soumettons donc à l'assemblée générale 2025 pour 5 euros de plus à l'année.

Le vote est donc sur le montant de **25 euros** pour les actifs et **15 euros** pour les retraités.

Le vote est approuvé, trois voix contre.

Mme ALVES questionne pourquoi les agents actifs et retraités ne paient pas la même chose.

La Présidente lui répond que depuis la création de l'amicale en 1966, il avait été dit que les retraités ne devaient pas payer de cotisation eu égard aux 35 ou 40 années effectuées à la Ville de Voiron or on est passé de zéro à 10 euros il y a une dizaine d'années pour plus d'équité.

M. Rachid SAIDI demande pourquoi le vote a lieu aujourd’hui et pas en bureau du CA.

La Présidente répond que c'est au moment de l'assemblée générale que nous votons toutes les modifications des statuts avec une obligation de faire la déclaration en Préfecture.

Dès juin 2025, le service paie de la Ville de Voiron procédera au prélèvement des 25 euros de cotisation sur le salaire. Tous les agents seront prévenus en amont.

Mme la Présidente présente les **actions et projets pour 2025-2026**.

Le pucier qui a eu lieu le 16 février 2025 à la salle des fêtes de Voiron, a été une réussite et il est décidé d'en refaire un le 22 février 2026. Elle invite les adhérents à participer davantage aux événements proposés et à s'investir dans l'amicale. Elle rappelle que l'organisation d'un pucier est un projet lourd à porter mais c'est un revenu pour l'association qui est non négligeable.

M. KOUSSOURI propose d'instaurer le 3ème dimanche de février pour le pucier de l'Amicale.

La présidente indique que nous avons la gratuité de la salle des fêtes une fois par an et que nous n'avons pas vraiment trop le choix de la date car il y a beaucoup d'associations voironnaises qui demandent aussi la réservation de la salle.

M. Philippe TROUILLOUD demande s'il est possible d'organiser des sorties à la journée comme le petit train de la Mure, le vélo rail, etc.

La présidente répond que l'on essaie d'organiser des petites activités ou sorties qui rentrent dans notre budget, au moins une fois par mois et cette sortie peut être organisée en covoiturage ou avec un bus. On fait chiffrer cette proposition rapidement.

M. Albert FERRARA demande si on peut organiser des plus petits voyages de trois à cinq jours comme l'Espagne, le Portugal, l'Italie...

La Présidente répond qu'une année sur deux, nous proposons des WE de 3/4 jours avec différents budgets pour satisfaire tout le monde.

Mme BENKIRAT aimerait savoir si on peut faire un petit voyage pendant les vacances scolaires car les personnes travaillant dans les écoles sont lésées.

On essaie d'en faire un tous les deux ans comme La Corse pendant un pont, le week-end de 3 jours à Disneyland Paris en 2024 répond la Présidente.

Mme F. BRABRI indique que nous avons fait le Sud-Ouest Américain pendant les vacances scolaires (pas d'inscriptions parents enfants), la Pologne, Naples et que les séjours coûtent plus chers en période de vacances scolaires, ponts, jours fériés.

Mme la Présidente informe que l'on étudiera les différentes idées au niveau du bureau pour organiser des séjours courts, WE Thalasso ou à la journée pour satisfaire tous les amicalistes.

Nous partageons ensuite l'apéritif dînatoire préparé par la cuisine centrale, très apprécié pour ce moment d'échange.

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 16 AVRIL 2025